

Compléments d'info sur Barvaux-Condroz : « Là où bouillonne la Sommelette »

À la sortie sud de Barvaux, nous empruntons le chemin indiquant *Château de Ramezée*. Cette route praticable à pied, à vélo, en voiture ou à cheval ...est longue d'environ 2 km.

Nous longeons des champs de cultures céréalières et fourragères ainsi que des bois plutôt clairsemés avec nombre de frênes, bouleaux ou arbustes, ce qui génère une certaine luminosité au paysage.

Nous montons jusqu'au sommet de la colline entre des champs et des bois en alternance.

Nous nous arrêtons au sommet, en vue du château, dans une drève rectiligne et horizontale. Elle est arborée et engazonnée à gauche et à droite. Nous sommes sur le dernier tige entouré de prés où paissent des chevaux.

À gauche de cette zone se situe le Condroz que nous venons de traverser et à droite la vue se porte sur la dépression de la Famenne.

Nous nous trouvons sur la crête de la dernière ondulation au sud du Condroz. Nous pouvons constater combien l'aspect et la teinte de la végétation sont différents à gauche et à droite.

Le sol du Condroz est formé de grès dur, et de teinte brune, de calcaire plus tendre de couleur grise et le tout couvert d'une épaisseur variable de limon, donc fertile.

Par contre du côté de la dépression de la Famenne, se rencontrent surtout des prairies, le sol étant plus pauvre et des bois de grands arbres plus sombres comme des chênes. Le sol du fond de la dépression est constitué de grès réduit à l'état de sable par l'érosion ainsi que de calcaire. Ce sol est relativement peu fertile. On y trouve également du schiste, surtout dans sa partie la plus méridionale.

Les forêts de l'Ardenne constituent la dernière ceinture du paysage. Surtout composées d'épicéas, elles paraissent les plus foncées.

L'endroit où nous nous trouvons est vraiment magique pour constater combien la nature du sol influence l'aspect d'un paysage, sa teinte et sa luminosité, en raison de la couverture végétale qui s'y est développée.



Vue typique du Condroz. (Photo : Henri MEERT)



Panorama caractéristique de la Famenne. (Photo : Henri MEERT)